



Municipalité de Hampden
863, route 257 Nord
C.P. 1055 La Patrie
Hampden (Québec) J0B 1Y0
Tél. : 819 657-4942
Fax. : 819 657-2974
muni.hampden@hsf.qc.ca

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DU HAUT SAINT-FRANÇOIS MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAMPDEN

Le 19 décembre 2014

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la
Municipalité du Canton de Hampden tenue à la salle du Conseil, 863, route 257 nord,
Hampden, vendredi le 19 décembre 2014 et à laquelle sont présents :**

**Messieurs et Mesdames les conseillers (ères) : Alain Sabourin, Lisa Irving, Pascal
Prévost, Valérie Prévost, Maryse Briand**

Absents : Madame Sylvie Caron

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Bertrand Prévost.

Est aussi présente la secrétaire-trésorière adjointe, Madame Kim Leclerc

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE.

**Monsieur le maire ouvre la séance à 11 h 30 et il invite les élus à prendre considération
de l'ordre du jour proposé.**

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**2014-12-158 SUR LA PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE LISA IRVING
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARYSE BRIAND
IL EST RÉSOLU**

QUE l'ordre du jour soit accepté en laissant les varia ouverts.

L'ordre du jour est le suivant :

- 01. Ouverture de la séance**
- 02. Achat d'une grappe à neige pour le camion de déneigement**
- 03. Installation d'une plaque de protection et système de chauffage sur le camion
incendie**
- 04. Réparation d'un joint d'étanchéité sur le camion incendie**
- 05. Fin de l'assemblée**

Adoptée à l'unanimité

- 03. Installation d'une plaque de protection et système de chauffage sur le camion
incendie.**

**2014-12-159 SUR LA PROPOSITION DU CONSEILLER ALAIN SABOURIN
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE VALÉRIE PRÉVOST
IL EST RÉSOLU**

QUE le conseil autorise l'installation d'une plaque de protection et autorise

l'installation d'un système de chauffage sur le camion incendie.

Adoptée à l'unanimité

04. Réparation d'un joint d'étanchéité sur le camion incendie.

**2014-12-160 SUR LA PROPOSITION DU CONSEILLER PASCAL PRÉVOST
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ALAIN SABOURIN
IL EST RÉSOLU**

QUE le conseil autorise la réparation du joint d'étanchéité sur le camion incendie.

Adoptée à l'unanimité

5. Varia

5.1 Résolution pour rémunérer Bruce St-Laurent à 15\$ de l'heure pour aller voir une gratte à neige si c'est nécessaire.

ATTENDU que le conseil a l'intention d'acheter une nouvelle gratte à neige pour le camion de déneigement

**2014-12-161 SUR LA PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MARYSE BRIAND
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE LISA IRVING
IL EST RÉSOLU**

QUE le conseil a décidé de rémunérer Bruce St-Laurent au montant de 15\$ de l'heure seulement s'il est nécessaire qu'il se déplace afin d'aller voir une ou des grattes à neige pour le camion de déneigement.

Adoptée à l'unanimité

6. Fin de l'assemblée

**2014-12-162 SUR LA PROPOSITION DE
APPUYÉ PAR
IL EST RÉSOLU**

De lever la séance à 12h40

Adoptée à l'unanimité

BERTRAND PRÉVOST, MAIRE

KIM LECLERC, SEC TRÉ ADJ